



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 3 MARS 2022

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. BIATO, M. GAUME,
M. GEERDENS, M. REVERSADE, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

Mme NISSATO

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 20 janvier 2022 à l'unanimité.

2. Compte administratif – Compte de gestion 2021

M. le maire présente le compte administratif 2021. Il se répartit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2021	192 203,60 €	58 059,26 €
Recettes 2021	212 966,86 €	66 205,24 €
Recettes cumulés	147 670,90 €	18 693,02 €

Le Conseil Municipal, à l'exception de M. le maire qui est sorti de la salle après la présentation, approuve le compte administratif de l'année 2021 à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Affectation des résultats 2021

M. Monti propose d'affecter l'excédent du résultat de fonctionnement de 94 999,40 € à la section investissement du Budget Primitif 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Vote des subventions et participations 2022

M. le maire présente les propositions de subventions à différentes associations pour l'année 2022. Le montant total sera de 2 544 €.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

5. Location logement presbytère

L'association SEM&VOL a été reçue le 10 février en mairie. Elle accueille des jeunes internationaux et travaille dans un cadre européen (Erasmus+). Elle occupe aujourd'hui des locaux au Buisson de Cadouin qui vont être récupérés par la CCBDP. Elle est intéressée pour louer le bâtiment du presbytère en attendant de pouvoir s'installer dans l'ancienne école, le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation. Elle pourrait entrer dans les lieux au mois de mai.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité et fixe le loyer à 600 €.

Par ailleurs, le poêle à bois nécessite des réparations telles qu'il vaut mieux le remplacer. M. GAUME présente des devis de poêle à bois et à granulés. Le Conseil retient l'idée du poêle à bois et examinera d'autres devis.

6. Travaux mairie (salle annexe)

M. BARBAT présente les devis concernant l'aménagement de la salle attenante à la salle de réunion au rez de chaussée de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les devis :

- OFM Martiny (isolation) pour un montant de 2 399,31 € HT (2 879,17 € TTC).
- Art et Fenêtres (menuiseries) pour un montant de 1 617,13 € HT (1 940,56 € TTC).
- Cesilla (électricité, éclairage) pour un montant de 1 624 € HT (1 948 € TTC).
- Gomila (plomberie) pour un montant de 514,45 € HT (617,34 € TTC).

7. Cérémonie du 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à 11h30 au monument aux morts.

8. Procédure de relogement de M. Daniel Estay, aux Neuf Pierres

M. Monti présente les actions entreprises par la mairie et l'organisation mise en place pour reloger M. Estay aux frais du propriétaire, le temps que le bâtiment dans lequel il habitait jusqu'alors soit mis en sécurité (arrêtés du Maire du 11/02/2022).

Prochaine réunion

31 mars 2022 à 19h

Fin de la réunion : 23h

Les comptes rendus précédents peuvent être consultés sur le site : www.causedeclerans.fr